

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND.

**Absent excusé** : Monsieur Nicolas GALLIANO

**Procuration** : Monsieur Nicolas GALLIANO à Monsieur René GALLIANO

**Convocation en date du 16/09/2022**

**Nombre de membres en exercice** : 7

**Présents** : 6

**Objet : PROJET CURAGE FOSSES AUX CURNIERS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le fossé des Curniers n'a pas été entretenu en 2021 lors de la campagne de curage des fossés.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de curer ce fossé, qui n'est pas en bon état.

Il rappelle aussi son souhait de supprimer l'énorme plante située sous l'église et à côté du musée école, qui abîme les murs des deux bâtiments.

Monsieur le Maire propose de demander au GAEC des Patins, avec lequel la Commune a déjà une convention annuelle pour le déneigement et l'épavage, de procéder à ces travaux.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce point.

Monsieur GALLIANO René ne prend pas part au vote (y compris pour la procuration de Monsieur GALLIANO Nicolas).

**Le Conseil Municipal, par 5 voix pour,**

- **Approuve les travaux présentés ci-dessus ;**
- **Dit que les travaux seront confiés au GAEC des Patins qui a une convention annuelle pour le déneigement et l'épavage avec la commune.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, le 07 octobre 2022.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

